

HUMEUR :
LA DGAC OU TRAVAILLER PLUS SANS GAGNER PLUS

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS ?
LA CFDT EST CONTRE...

...MAIS NOUS SOMMES RASSURES, LA DGAC NE
SEMBLE PAS POUR NON PLUS...

...PEUR DE PROVOQUER LES PERSONNELS
OU VOLONTE D'ECONOMISER ?...

Une des mesures annoncées par le gouvernement en matière salariale était la revente possible (à perte, rassurez-vous) de 4 jours de RTT non pris par les agents de la Fonction publique.

Cette mesure nécessitait d'être en possession d'un Compte Epargne Temps, au préalable.

Mais ce préalable est constitué par toute date en amont de la date de publication du décret d'application au Journal Officiel... donc à très brève échéance.

Ainsi, un agent ouvrant un CET la veille de la parution devrait être en mesure de rétrocéder des jours de RTT non pris...

Encore faut-il le savoir.

Et si le ministère du Travail, par exemple, a mis au courant ses agents, il n'en a pas été de même à la DGAC... qui s'est bien gardée de prendre le risque que quelques agents mal payés sautent sur l'occasion pour offrir aux leurs un meilleur Noël sans perdre grand-chose compte tenu des difficultés à prendre leurs congés en ces périodes professionnellement très chargées pour tous.

Il est vrai que compte tenu de la compensation financière généreusement offerte par notre gouvernement (dans certains cas moins d' ½ journée de salaire par jour travaillé !), il est possible que ce silence ait été guidé par la sagesse, car cette annonce a plutôt fait l'effet d'une provocation dans certaines salles...

Mais il est vrai aussi qu'en ces périodes de restriction budgétaire, un sou est un sou, surtout quand on évite qu'il aille dans la poche des agents...